

La maison Merry deviendra un lieu de mémoire citoyen pour Magog

Magog, le 18 septembre 2014 – La Ville de Magog a présenté aujourd’hui, en conférence de presse, le projet de mise en valeur de la maison Merry, la plus ancienne maison du Magog urbain. À la suite d’une étude de vocation menée en 2013-2014 qui a confirmé le potentiel du lieu, il est proposé qu’elle devienne un *Lieu de mémoire citoyen* qui mettra en valeur l’histoire locale et régionale.

Le concept de « lieu de mémoire » est nouveau, il fait référence à l’ensemble des repères culturels issus du passé d’une communauté. La notion « citoyenne » se traduit quant à elle, par l’appropriation, l’utilisation et l’implication des citoyens.

Ainsi, les Magogois et les visiteurs pourront découvrir et s’approprier ce lieu patrimonial grâce à son concept innovateur, dynamique et accessible à tous.

Le projet

M^{me} Diane Pelletier, conseillère municipale, a expliqué que le projet comporte deux volets, soit la réalisation architecturale et le concept pour l’aménagement intérieur et extérieur.

En ce qui concerne le volet architectural, la partie avant de la maison Merry (datant de 1821) que l’on aperçoit à partir de la rue Merry Nord et qui constitue le corps principal à valeur patrimoniale, sera restaurée. L’aile secondaire et ses annexes (construites en 1956 à la suite d’un incendie) présentent d’importants problèmes de structure. Elles seront par conséquent démolies pour faire place à un nouveau bâtiment dont la volumétrie et la matérialité respecteront le bâti historique, en plus de répondre aux exigences du concept, de même qu’aux besoins d’accessibilité propres à un lieu public.

Le concept intérieur proposé comprend trois fonctions : un lieu d’interprétation permanente, un foyer central consacré à l’accueil et un espace polyvalent dédié à la programmation culturelle.

Quatre thématiques seront exploitées dans le lieu d'interprétation permanente (partie restaurée du bâtiment):

- L'esprit du lieu
- Construire une vie
- Bâtir une ville
- Vivre ensemble

Les thématiques seront illustrées par la reconstitution de décors et d'ameublement d'époque, par le biais d'outils technologiques qui sauront susciter et satisfaire la curiosité du public, comme des tableaux parlants, des applications mobiles, des productions audiovisuelles et numériques et d'autres moyens dynamiques et contemporains.

Voir le détail des thèmes et le schéma d'aménagement à la page suivante.

Quant à l'aménagement extérieur, il sera simple et permettra au public de circuler et de profiter du paysage. La cour intérieure sera utilisée pour des activités d'animation, particulièrement en archéologie, où des fouilles publiques se tiendront chaque été afin que les citoyens puissent s'initier au travail des archéologues et participer à la découverte de l'histoire du site. Sur ce plan, un inventaire archéologique réalisé à l'automne 2013 a confirmé le potentiel historique et même préhistorique du site.

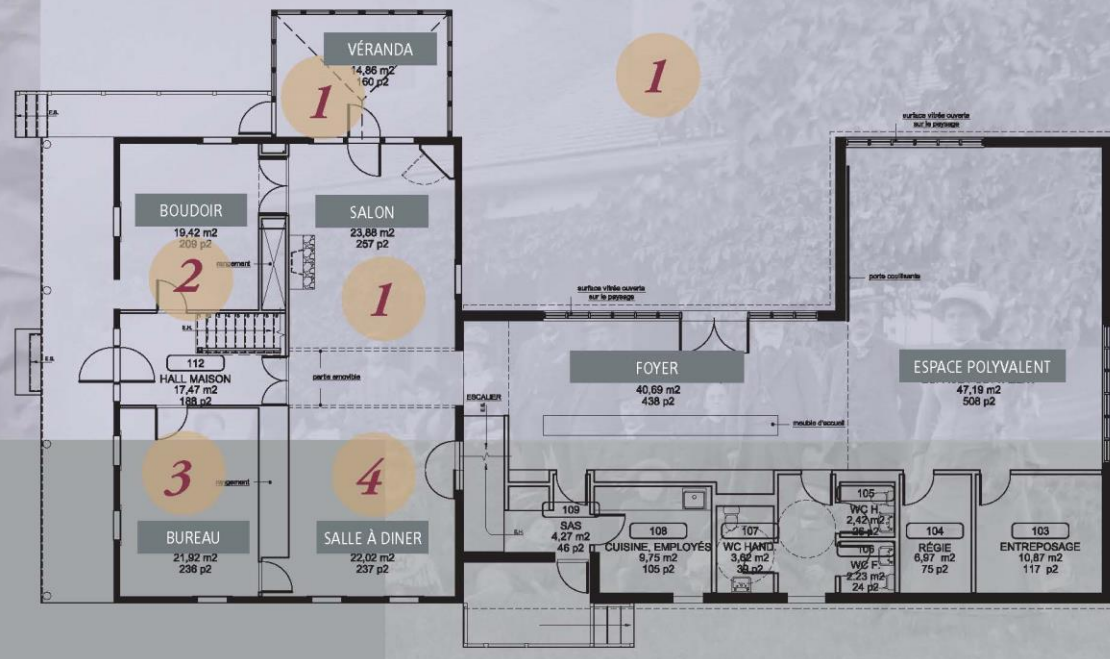
Thèmes et schéma d'aménagement de la maison Merry

Le potentiel thématique

- 1 L'ESPRIT DU LIEU:**
 - Géographie de la région
 - Occupation préhistorique
- 2 CONSTRUIRE UNE VIE**
La maison de la famille Merry: symbole du mode de peuplement et d'occupation du territoire dans les Cantons-de-l'Est:
 - Contexte social, économique et politique de la colonisation
 - Esquisse du mode d'établissement
 - Portrait des colons américains
- 3 BÂTIR UNE VILLE**
La maison Merry: point d'origine du développement économique magogois et régional:
 - Emplacement géographique
 - Évolution démographique
 - Activités économiques de la région
- 4 VIVRE ENSEMBLE**
La famille Merry: miroir des modes de sociabilité et des pratiques culturelles d'une région rurale et frontalière au 19^e siècle:
 - Échanges interculturels avant l'interculturalisme québécois
 - Loisirs et tourisme de la bourgeoisie aux Cantons-de-l'Est



VILLE DE MAGOG
LA MAISON MERRY
UN ENGAGEMENT ENVERS LE FUTUR



Un projet rassembleur

La mairesse de Magog, M^{me} Vicki May Hamm, a rappelé l'importance de cette maison construite en 1821, qui est l'une des huit résidences érigées à cette époque encore existantes en Estrie. De même, son site a été au cœur du développement de la ville de Magog à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e. C'est d'ailleurs avec l'intention de protéger ce riche patrimoine que la Ville de Magog en a fait l'acquisition en 2008 et l'a cité en 2009 en tant qu'immeuble patrimonial.

Par la suite, un comité de travail constitué de citoyens et de représentants municipaux et régionaux s'est penché sur l'avenir souhaité pour la maison Merry. Les membres du comité se sont entendus sur le fait qu'il fallait redonner ce lieu aux citoyens, le rendre public et accessible tout au long de l'année et lui conférer une vocation patrimoniale et culturelle dynamique. L'authenticité du bâtiment devait aussi, autant que possible, être respectée.

Ainsi, la Ville de Magog a mandaté la firme Muséoconseil pour faire une étude de vocation sur la base des critères précités. M^{me} Hamm ajoute que « le projet que nous présentons aujourd'hui respecte bien les souhaits émis par le comité de travail. Il s'inscrit également dans la politique culturelle et dans la lignée d'une des orientations définies lors de la planification stratégique qui se lit comme suit : *assurer un développement du territoire qui préserve et valorise le patrimoine de Magog, tout en lui conférant une véritable signature architecturale* ».

Coûts et financement

Les coûts de réalisation du projet sont estimés autour de 3,5 millions \$. La Ville de Magog entend contribuer à hauteur de 1 million \$. Les sommes complémentaires nécessaires seront collectées sous forme de dons et de subventions dans le cadre de divers programmes gouvernementaux provinciaux et fédéraux.

La mairesse a tenu à préciser que la Ville de Magog est très enthousiaste pour ce projet mais ira de l'avant à condition que les financements public et privé soient disponibles. Elle ajoute que « nous prévoyons entreprendre différentes démarches auprès des gouvernements et mener une campagne de financement en sollicitant des donateurs potentiels. Une fois le projet réalisé, une partie des frais de

fonctionnement annuels seront assurés par la Ville de Magog et le reste proviendra de revenus autonomes. »

M^{me} Hamm conclut en disant qu'« il est vrai que le projet de la maison Merry représente un investissement important, mais la valeur patrimoniale et architecturale, le concept innovateur de même que son effet catalyseur dans le cadre de la revitalisation du centre-ville et de l'attraction touristique justifient amplement cet effort financier. »

- 30 -

Source :

Service des communications
Ville de Magog
819 843-6501

Information

Diane Pelletier
Conseillère municipale et présidente de la Commission de la culture
819 868-6965
819 570-7597

Voir photo page suivante



Diane Pelletier, conseillère municipale et présidente de la Commission de la culture, Vicki May Hamm, mairesse de Magog